

La santé de nos jardins



n°1 Sem 16 • Avril
2023

A retenir

- 🌿 Quelques dégâts liés au gel sur les fruitiers
- 🌿 Attention aux processions de la processionnaire du pin



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

Infos jardins



Tous Végétaux/ fruitiers

1



Fruitiers

Pommier et poirier

2



Arbres et Arbustes d'Ornement

Tous végétaux d'ornements

5

Buis

6

Pin et cèdre

7

Rosier

7

Actualités-Dossiers techniques



Dossier « Les Espèces Exotiques Envahissantes »

8



La santé de nos jardins • n°1 • Avril 2023

Tous végétaux / fruitiers



Nappes phréatiques / sécheresse

En fin d'année 2022, et jusqu'à mi-mars, comme sur l'ensemble de la France, les nappes phréatiques étaient à un niveau extrêmement bas, suite à une année 2022 exceptionnellement chaude et sèche. Le déficit quasi-généralisé en région était estimé à 80%. Heureusement, mars 2023 a été très pluvieux, comblant une partie des déficits.

La situation reste néanmoins très préoccupante pour les prochains mois car le déficit de précipitations agrégées sur la région Centre-Val de Loire est **de -28% durant l'hiver 2022-2023**. Pour faire face à cette situation, plusieurs départements de la région (Indre, Indre et Loire, Loir et Cher et Loiret) sont déjà en vigilance sécheresse avec la mise en place de restrictions sur l'usage de l'eau. [Renseignements sur les sites des Services de l'Etat \(préfecture\)](#).

Gelées printanières

Des gelées matinales sur l'ensemble de la région ont été enregistrées début avril, dans la nuit du 4 au 5/04, les températures descendant en dessous de -2°C. Les fruitiers à noyaux, plus avancés dans la floraison, ont subi ces froids alors que les bouquets floraux étaient à des stades sensibles (stade pleine floraison - à début chute des pétales). Des dégâts sont visibles sur pêchers, abricotiers, cerisiers précoces et pruniers.

La plupart des fruitiers à pépins, étant moins avancés en stades, ne sont que peu touchés.

Le coin des auxiliaires

Les fruitiers sont en fleurs, **préservons les pollinisateurs** ! Ils sont déjà bien présents.

Si vous souhaitez tout savoir sur les pollinisateurs, vous pouvez encore vous inscrire au MOOC pollinisateur mis en place par Tela Botanica et ouvert aux inscriptions jusqu'en mai 2023 sur les pollinisateurs ([MOOC Pollinisateur - Tela Botanica](#)). Vous trouverez également des informations utiles sur la note sur les pollinisateurs en cliquant [sur ce lien](#).



Fruitiers



Pommier et poirier

- Puceron cendré (*Dysaphis plantaginae*), Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*), Puceron sur poirier (*Dysaphis pyri*)

Globalement, **la situation reste calme** mais des reprises d'activité sont actuellement signalées en région Centre.

Les signalements d'enroulements avec des colonies actives de pucerons cendrés **sont régulièrement observés sur pommiers et sur poiriers.**



Photos : FREDON CVL. – Enroulements de feuilles et colonie de pucerons cendrés (*Dysaphis plantaginae*)

[NB : Sur pommier comme sur poirier, en verger professionnel, le seuil indicatif de risque est atteint dès que 1 puceron cendré est observé dans la parcelle. Sur arbre isolé ou de plein vent de verger amateur, les auxiliaires arrivent à réguler ce puceron]

Les duvets de pucerons lanigères ne sont encore que très rarement observés sur les variétés sensibles présentant des croissances et feuillages denses. Leur reprise d'activité est tout juste entamée.

Leur principal ennemi, *Aphelinus mali*, petit hyménoptère auxiliaire, n'a pas encore été observé, les températures étant encore trop fraîches pour lui.



Photos : FREDON CVL. – Pucerons lanigères parasités à gauche et le parasitoïde *Aphelinus mali* à droite



Vigilance orange. Les auxiliaires sont encore peu nombreux.

A surveiller.



Un peu de biologie

Aphelinus mali est un micro-hyménoptère qui parasite les pucerons lanigères en été. Il a plusieurs cycles par an : les premiers adultes émergent en avril-mai, avec les premières augmentations de température. Les cycles s'accroissent avec les températures estivales et les populations d'*Aphelinus mali* parviennent à maîtriser l'extension des colonies de pucerons lanigères.

Il est important de préserver les *Aphelinus mali* lors de leur première génération de fin avril - début mai en évitant les insecticides pouvant les détruire : sa population s'intensifiera ainsi plus rapidement et la régulation des pucerons lanigères en sera que plus rapide.

Méthodes de luttés et biocontrôle

Une végétation importante des arbres est favorable aux pucerons cendrés. Pour limiter le développement de ce bio-agresseur, il est important de **maintenir un bon équilibre végétatif** en réalisant une **taille adaptée** et une **fertilisation raisonnée**.

L'argile peut agir en barrière mécanique minérale, perturber l'installation des fondatrices et ralentir la colonisation de l'arbre par le puceron à partir des foyers primaires. Toutefois, l'efficacité de son utilisation dépend de la mise en œuvre d'un raisonnement global **favorisant l'installation de la faune auxiliaire**.

▪ Carpopapse des pommes et poires (*Cydia pomonella*)

Ce lépidoptère n'a pas encore repris son activité dans les vergers. Aucun papillon n'a été observé sur les bandes engluées de pièges à phéromones réparties chez certains observateurs du réseau de surveillance pour le BSV Arboriculture Fruitière.

Les conditions ensoleillées à venir sont favorables à l'activité du carpopapse.



Photos : FREDON CVL. A gauche, papillon de carpopapse. A droite, dégât sur fruit



Vigilance verte. Le vol n'a pas encore démarré. A surveiller.

Un peu de biologie

Le carpopapse possède en général 2 à 3 générations par an, selon la région et le climat. Au printemps, les papillons adultes commencent à émerger. Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :

- ❖ T°C crépusculaire > 15°C. température optimale de ponte : 23 à 25°C.
- ❖ 60% < Humidité crépusculaire < 90%. Optimum : 70 à 75%.
- ❖ Temps calme et non pluvieux.

Les œufs sont déposés sur les feuilles et après éclosion, les chenilles débutent leur activité. La chenille pénètre dans le fruit souvent au contact de deux fruits, d'un fruit et d'une feuille ou dans la cavité de l'œil (habituel sur poire). Les galeries sont toujours encombrées de déjections. La chenille se dirige vers le cœur du fruit et s'attaque obligatoirement aux pépins car cela lui permet d'évoluer dans son cycle de développement.

Méthodes de luttés et biocontrôle

- ✓ **Poser des filets anti-insectes** pour établir une barrière physique empêchant les femelles de pondre sur le végétal et perturbant l'accouplement des papillons qui pourraient émerger sous le filet.
- ✓ **Utiliser des produits de biocontrôle** pour lutter contre les jeunes chenilles.
- ✓ **Favoriser la présence des prédateurs naturels, oiseaux et forficules (perce-oreilles)** qui consommeront par la suite, les larves de carpocapses.

▪ Chenilles défoliatrices

Différentes chenilles (arpeuteuses ou cheimatobies, noctuelles et tordeuses) peuvent dévorer les boutons floraux et plus tard, les jeunes feuilles. Ces chenilles s'observent dans les boutons floraux. On les repère aux dégâts occasionnés sur les boutons et sur les feuilles : morsures, filaments reliant les feuilles ou les boutons, déjections.

Les conditions climatiques des prochains jours sont favorables à l'activité des chenilles. Surveillez vos parcelles pour détecter la présence des chenilles défoliatrices et de tordeuses (enroulement de feuilles retenues par des filaments de soie, déjections).



Chenilles défoliatrices
Morsures de chenilles sur un bouquet floral.
Photo : FREDON CVL - MP Dufresne



Vigilance orange. Situation très hétérogène selon les jardins.
A surveiller.

▪ Hoplocampe du pommier et hoplocampe du poirier

Nous sommes actuellement en pleine période de vol de ces hyménoptères sur fruitiers à pépins. Vous pouvez les repérer dans les fleurs de pommiers et poiriers aux heures les plus chaudes de la journée.

Les conditions climatiques des prochains jours sont favorables à l'activité des adultes qui vont déposer leurs œufs dans les fleurs.



Adulte d'hoplocampe du poirier
Photo : FREDON CVL



Vigilance rouge. Le vol des adultes est en cours
A surveiller



Pour plus d'informations, consulter le dossier technique en page 6 (Réédition du dossier publié en avril 2021).



Arbres et Arbustes d'Ornement



Tous végétaux d'ornements

▪ Armillaire couleur de Miel

Dans un jardin de Touraine de l'une de nos observatrices, des dépérissements réguliers de végétaux de terre de bruyère (camélia, azalée, rhododendron et érable) ont été constatés. A l'automne 2022, des fructifications de champignons sont apparus au pied d'une souche d'érable. Après confirmation auprès d'un laboratoire spécialisé, il s'agit d'un champignon dénommé l'armillaire couleur de Miel (*Armillaria melleae*).

Un peu de biologie

L'armillaire couleur de miel, aussi connu sous le nom de « Pourridié-Agaric » est un champignon qui se retrouve beaucoup sur bois mort. Sous l'écorce, il fait un épais mycélium blanc. Lors de sa fructification, le champignon est de couleur miel avec des chapeaux de 3 à 8 cm. Cet armillaire peut également coloniser et tuer des arbres affaiblis. La colonisation commence par le système racinaire, puis détruit la zone cambiale juste sous l'écorce, empêchant ainsi la circulation de la sève.



A gauche, mycélium blanc présent sous l'écorce d'un camélia. A droite, fructification du champignon

Photos : Eliane L et FREDON



La santé de nos jardins • n°1 • Avril 2023

Méthodes de luttés et biocontrôle

- Eliminer la présence d'arbres morts ou de souches infectées dans la plantation pour éviter à la maladie de se propager
- Préserver la vigueur de vos végétaux (éviter les blessures aux racines lors d'entretien du sol et le tassement du sol)
- Ne pas planter de végétaux sur une période de 5 ans là où la maladie a sévi. (Penser à incorporer un amendement organique et laisser le temps à la microflore de se développer)
- En cas de taille ou de travail du sol, nettoyer et désinfecter vos outils



Buis

▪ Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) - Chenille

Sur la majorité des jardins, aucune observation de chenilles n'a été constatée exceptée en Touraine à Montlouis sur Loire, à Châteaudun et à Chartres (Eure et Loir). Avec des conditions climatiques qui deviendront de plus en plus douces, l'activité des chenilles devrait se généraliser rapidement.



Vigilance orange. Surveillez bien vos buis de près !

▪ Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) - Papillon

Des captures de papillons ont été réalisées dans le secteur de Châteaudun (28) ... A suivre

Un peu de biologie

La pyrale du buis passe l'hiver dans les buis au stade « jeune chenille », bien protégée dans de petits cocons ou entre 2 feuilles de buis. Dès que les températures deviennent plus douces, elles reprennent leur activité de nutrition (généralement en fin d'hiver - mars). Les chenilles peuvent alors mesurer plusieurs centimètres (3cm). Une fois le dernier stade larvaire atteint, elle se transforme en chrysalide en fin de printemps. En région Centre-Val de Loire, les 1ers papillons apparaissent en général au mois de juin.

Méthodes de luttés et biocontrôle

- Elimination des chenilles à la main pour de petites surfaces de buis et des arbustes isolés.
- En cas d'infestation importante, un traitement à base de produits de biocontrôle type BT (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*.) peut être envisagé. Eviter de traiter par temps froid et en période humide. Se référer à la notice d'utilisation du produit.





Pin et cèdre

▪ Chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Les processions peuvent démarrer dès le mois de décembre et s'étaler jusqu'au mois de juin. Les mois de mars et avril sont les plus propices aux descentes de chenilles.

Restez vigilant lorsque vous travaillez à proximité de pins ou de cèdres car les chenilles sont très urticantes. Des EPI (Equipements Individuels de Protection) sont vivement recommandés en cas d'intervention (ramassage par exemple).



Vigilance rouge. Le risque de processions est élevé

Méthodes de lutttes et biocontrôle

- La pose d'un écopiège autour du tronc est encore possible et empêchera les chenilles de se « balader dans votre jardin »



Rosier

▪ Puceron

Aucune observation n'est à signaler pour le moment mais les premières colonies ne devraient pas tarder à apparaître !



Vigilance orange pour les prochains jours

▪ Chenilles défoliatrices

Signalements d'hibernie défeuillante (*Erannis defoliaria*). C'est une chenille arpeuteuse polyphage et très courante dans nos jardins. En général, les dégâts sont peu importants car les oiseaux en sont très friands !



Pas de vigilance

▪ Maladies cryptogamiques (rouille, taches noires, oïdium)

Ces maladies n'ont pas été détectées dans les jardins.



Pas de vigilance



Dossier Technique



Les Espèces Exotiques Envahissantes

Constituant l'une des **principales causes de la perte de biodiversité** à l'échelle mondiale, les **Espèces Exotiques Envahissantes** (EEE) sont au cœur des politiques de **protection environnementales** de ces dernières années. Elles représentent notamment une menace importante pour les territoires insulaires comportant des **espèces endémiques** très sensibles aux perturbations extérieures

Définition :

Une EEE se définit comme étant une **espèce introduite** par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire **hors de son aire de répartition naturelle**, et qui **menace** les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.

Les EEE représentent un danger pour **un tiers des espèces terrestres** et ont contribué à **la moitié des extinctions** connues à l'échelle mondiale.

Les EEE sont des espèces **très compétitives**. Une fois implantées dans un nouveau milieu, elles s'accaparent une **part très importante des ressources** (espace, lumière, ressources alimentaires, habitat), **concurrent** ainsi les espèces déjà présentes. Ces dernières n'arrivent bien souvent pas à lutter et **disparaissent** de l'écosystème. Il en résulte une **perte de biodiversité** très importante, voir une **extinction** dans le cas d'espèces endémiques.



Cocon de Chenille processionnaire du Pin (© FREDON CVL)

L'augmentation des **échanges mondiaux** (flux migratoires, flux commerciaux, tourisme) favorisent grandement l'introduction par l'homme des EEE. Ces introductions peuvent être **volontaires** (plantes ornementales, animaux d'élevage, ...) ou **involontaires** lors du transport de marchandises par exemple.

Le **changement climatique** joue aussi un rôle clé dans l'installation d'EEE. Des milieux auparavant hostiles à certaines EEE voient leurs **paramètres physico-chimiques modifiés**, rendant alors possible l'installation et la prolifération de ces espèces invasives.



Certaines de ces espèces présentent un **risque direct pour l'homme**. En effet, elles peuvent transporter des **virus et bactéries pathogènes**, c'est notamment le cas du moustique tigre, ou des **substances allergisantes** comme avec l'ambroisie.

Quelques exemples d'Espèces Exotiques Envahissantes



La Berce du Caucase :

La Berce du Caucase, introduite en France en tant que plante ornementale, pose aujourd'hui de **sérieux problèmes de biodiversité** et de **santé publique**. La **sève** de ce végétal entraîne, en cas de contact avec la peau, d'importantes **brûlures**, des **gonflements** et des **ampoules**.

Le Ragondin :

Originaire d'Amérique du Sud, le Ragondin est importé en France pour sa fourrure bon marché. En **transformant** de façon importante son habitat, il occasionne de **nombreux dégâts : dégradation des berges, menace de certains végétaux** (surconsommation), ... Il est aussi **vecteur de maladies** comme la **leptospirose**.



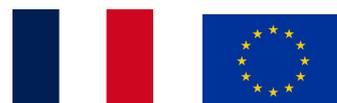
Le Frelon Asiatique :

Le Frelon Asiatique est un insecte venu de l'Asie du Sud-Est. Il s'est très bien **acclimaté** aux climats européens et est aujourd'hui détecté sur **l'ensemble du territoire français**. Cet insecte **menace sérieusement les populations d'abeilles** qui constituent une part importante de son régime alimentaire.

Ces espèces sont présentées à titres d'exemples, il existe de **nombreuses** autres espèces catégorisées comme **EEE** (Ailante du Japon, Ambroisie, Sénéçon du Cap, ...).



La situation en France et en Europe



Aux niveaux national et européen, les EEE font l'objet d'une **réglementation stricte** posant le cadre de la lutte contre ces espèces.

En France, la législation interdit, pour les **espèces les plus préoccupantes**, l'entrée sur le territoire, le transport, le commerce et la détention. Pour les **autres espèces à risque**, l'introduction dans le milieu naturel est interdit.

Rédaction de l'article : HOELLARD Gautier – FREDON CVL

Crédits photos : FREDON CVL

Sources de l'article : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique - Espèces Exotiques Envahissantes - https://www.ecologie.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes#scroll-nav__1

Voir pour info : OFB – Les Espèces Exotiques Envahissantes : enjeux et impacts - <https://www.ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes>



Merci à tous pour votre implication au sein de ce réseau de jardiniers et
bonne saison à tous !

Prochain bulletin, semaine 19, rédaction le jeudi 11 mai



Besoin de plus d'informations ?



Contact FREDON CVL

Cyril KRUCZKOWSKI

Animateur JEVI

cyril.kruczkowski@fredon-centre.com

06 51 72 13 94

Où retrouver FREDON CVL ?



fredon.fr/cvl



02 38 42 13 88 (site 45)

02 47 66 27 66 (site 37)

contact@fredon-centre.com



Twitter

Clinique du végétal-CVL



Le bulletin est financé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au titre de la gestion des risques pour la santé des végétaux.



Ce bulletin est rédigé grâce aux observations des jardiniers amateurs issus de toute la région Centre-Val de Loire, des associations d'horticulture (Sociétés d'Horticulture 37-41-45-18-36-28), des jardins familiaux (AOJOF), des villes (Tours, Orléans), de châteaux (château de la Bourdaisière), du Centre des Monuments Nationaux.